

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

10 juillet 2007

TRAVAIL, EMPLOI, POUVOIR D'ACHAT - (n° 4)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 432

présenté par

Mme Billard, M. Yves Cochet, M. Mamère, M. de Rugy

-----  
**ARTICLE PREMIER**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Alors que plusieurs millions de Français sont sans travail, favoriser les heures supplémentaires constitue une aberration, tant économique que sociale mais aussi en terme de santé au travail.

– aberration économique : parce que à chaque heure supplémentaire correspond une baisse de la productivité du travail ;

– aberration sociale : comment imaginer réduire le nombre de demandeurs d'emploi en faisant travailler encore plus ceux qui en ont déjà un ?

– aberration en matière de santé : les rapports officiels démontrent que l'intensification, toujours plus importante du travail, conduit à une dégradation de la santé des personnes. L'augmentation du nombre d'heure ne peut qu'amplifier ce phénomène...